

Les temps de la vie

Béatrice Majnoni d'Intignano

Publié par Sélection du Reader's Digest

Trois morceaux d'un même puzzle

Trois réformes se heurtent à des difficultés de conception ou à une forte opposition de la part la société française : la réforme de l'intégration des jeunes, celle de la réduction du temps de travail et celle des retraites. Toutes avortent régulièrement. Le candidat Chirac promettait d'engager la première pendant sa campagne électorale en 1997, mais la révolte contre le Smic des jeunes et la méfiance à l'égard de l'apprentissage bloquent toute avancée dans cette voie dans notre pays. Pourtant les signes de détresse de la jeunesse française se multiplient : taux de suicide plus élevé qu'à l'étranger et addiction croissante aux drogues, intégration dans des bandes et violence dans certaines banlieues, faible participation électorale, recul du mariage et de la fécondité... La réforme dite des 35 heures, elle, se heurte à l'hostilité du patronat et à l'inquiétude des petites entreprises qui devront l'appliquer dans deux ans et qui sont les principaux créateurs potentiels d'emploi. Enfin, le gouvernement Balladur a laissé à ses successeurs une bombe allumée en réformant les retraites du secteur privé sans toucher à celles du secteur public, et, depuis les démonstrations d'hostilité de décembre 1995, plus personne n'ose faire le nécessaire pour organiser l'avenir des retraites bien que tous les rapports, comme celui du Plan, suggèrent de reculer l'âge de la retraite.

Chacun ressent ces échecs à son niveau : le chômage des jeunes coexiste avec des pénuries de personnel, dans le bâtiment, dans l'alimentation, dans l'informatique. La réduction collective du temps de travail créera à mieux 500 000 emplois, alors qu'il en faudrait cinq millions pour résorber le chômage officiel et le chômage caché en France. La retraite se prend de plus en plus tôt alors que la vie s'allonge et sonne parfois comme un couperet dans la vie des beaucoup de gens qui ne sont pas encore vieux à l'âge où la société organise de les faire quitter leur travail.

L'opposition et l'incompréhension viendraient-elles de ce que ces trois réformes sont présentées séparément, alors qu'il s'agit des trois morceaux d'un même puzzle qu'il faudrait présenter ensemble et essayer de rassembler : le puzzle des temps de la vie ?

Trois spécificités françaises

La France se distingue en effet par trois particularités dans l'usage du temps dont nous disposons dans notre vie. En premier lieu, notre vie active se concentre entre 25 et 55 ans. En second lieu, les jeunes Français ont le taux d'activité le plus bas de tous les grands pays développés : environ 25% d'entre eux travaillent entre 15 et 25 ans, contre 55 à 60% aux Etats-Unis, en Allemagne ou au Royaume-Uni. Allonger les études et les faire attendre un emploi ne les aide pas à s'insérer. En troisième lieu, à l'autre extrémité de la vie professionnelle, le taux d'activité baisse comme nulle part ailleurs : il a chuté de 70 à 35% depuis une vingtaine d'années au-delà de 55 ans, alors qu'il reste supérieur à 60 ou 70% dans les pays cités ci-dessus. L'expérience internationale montre que les pays qui intègrent le mieux les jeunes les emploient par l'apprentissage ou avec un salaire plus faible que celui des adultes, mais plus tôt. Les emplois jeunes français dans le secteur public ne sont qu'un pis aller tardif contre le fléau de l'inactivité des jeunes. Nos voisins, comme les Etats-Unis ou la Suède, nous apprennent aussi que le maintien des plus âgés en activité est compatible avec un faible chômage. Les nombreuses politiques françaises ont échoué : le taux de chômage, même s'il baisse, reste élevé en France (11%), surtout par rapport à celui des petits pays (Autriche 6%, Suisse 2,5%, Suède 5,2%, Pays-Bas 3%) et même par rapport à nos grands voisins comme l'Allemagne (9% dans la partie Ouest) ou à l'Italie et à l'Espagne, où il a baissé beaucoup plus vite, enfin surtout par rapport aux Etats-Unis (4,5%).

Trois rapports du Conseil d'analyse économique ont abordé ces questions de l'activité aux trois âges de la vie : celui de Gilbert Cette sur le travail à temps partiel, celui de Dominique Taddei sur

les retraites progressives, enfin le mien sur l'égalité entre femmes et hommes. Il convient aujourd'hui de les lire ensemble pour en tirer une réflexion sur les temps de la vie.

Les temps de la vie

Chacun souhaite répartir son temps de vie différemment selon son âge et selon ses ambitions ou ses désirs. Certains jeunes, rétifs à l'école, devraient entrer dans des entreprises dès 14 ans où l'éveil précède la révolte, d'autres profiteraient mieux d'une scolarité alternée, et d'autres encore pourraient souhaiter repousser leurs études à une époque où ils seraient plus mûrs. Beaucoup comprendraient que les entreprises les rémunèrent au fur et à mesure de la progression de leurs compétences, et selon les possibilités d'emploi de leur région. Les 35 heures pour tous ne conviennent pas à chacun. Certains jeunes, plein de fougue et piaffant d'impatience de faire leurs preuves désirent travailler plus, pour apprendre, pour créer une entreprise, pour accumuler un pécule et acheter un logement, pour se marier... Ils travailleraient volontiers 45 à 60 heures, surtout les cadres et les techniciens performants, par exemple dans l'informatique ou les nouvelles technologies. Plus tard, une partie d'entre eux, surtout les femmes, voudront élever une famille, disposer de temps libre pour aider un adolescent difficile, et aimeraient pouvoir travailler alors moins de 35 heures. Les femmes entre 25 et 35 ans sont soumises à une effroyable pression de la part de leur entreprise, de leur famille, de leurs amours. Certaines ont des ambitions politiques impossibles à réaliser. Comment concilier leur désir d'indépendance financière et de mener une carrière en accord avec leur formation et leur désir légitime d'enfant et de famille ? La société leur impose de renoncer soit à l'un soit à l'autre de leurs projets. A cette époque de la vie, certains rêvent de la semaine de quatre jours. Quand Papa et Maman peuvent organiser ainsi leur activité professionnelle, il y a quelqu'un à la maison quatre jours sur sept (deux jours de week-end avec deux parents, et deux jours de semaine avec l'un d'entre eux) et la vie des enfants peut en être transformée. Et puis à partir de 45 ou 50 ans, quand les enfants ont grandi, enrichi par l'expérience, on peut souhaiter soit travailler à temps partiel, mais plus tard, pour ne pas se trouver coupé de la vie active avec la menace d'une retraite de plus en plus maigre, désirer s'occuper de ses petits enfants, soit vouloir au contraire travailler à nouveau beaucoup d'heures pour se préparer une retraite plus généreuse ou pour aider les enfants ou petits enfants à constituer leur propre patrimoine. On retrouve parfois dans cette deuxième période de la vie active le dynamisme de la jeunesse en se libérant des charges familiales. Surtout chez les femmes, qui vivent huit ans de plus que les hommes. Elles auraient plus qu'eux besoin de travailler moins entre 25 et 45 ans puis de pouvoir rattraper le temps perdu en restant actives plus longtemps. Elles prennent d'ailleurs déjà leur retraite en moyenne deux ans plus tard que les hommes.

Alors, 35 heures pour tous, encore une fois, cela n'a pas de sens. En France, il y a ceux qui travaillent trop, dont le temps à beaucoup de valeur économique et ceux qui disposent de trop de temps libre, faute de trouver du travail et dont le temps se trouve méprisé par la société et gaspillé. Les uns et les autres se regardant en chien de faïence.

Le rapport Cette montre que deux millions de salariés sur quinze aimeraient travailler à temps partiel ou moins longtemps, parmi eux beaucoup de femmes, mais aussi des hommes qui ont des projets personnels et souhaitent prendre du temps pour les réaliser. Il rappelle comment les Pays-Bas ont résorbé leur chômage en organisant le travail à temps partiel à grande échelle. Le rapport Taddei fait découvrir comment utiliser le temps partiel entre 55 et 65 ans, pour repousser l'âge de la retraite, prolonger la durée des cotisations et diminuer celle du versement d'une retraite complète. Mon rapport sur les femmes a déjà été évoqué dans ces colonnes et conduit aux mêmes conclusions : la réduction du temps de travail devrait profiter en priorité aux parents qui élèvent les futurs citoyens et les futurs actifs. Ils ont besoin de disposer de plus de temps libre que les autres à ce moment de leur vie, sans que, pour autant, leur carrière en soit pénalisée.

Comment réorganiser ces temps ?

Les politiques françaises ont consisté à retarder l'entrée des jeunes dans la vie active, en allongeant la durée des études et en multipliant les diplômes, sous prétexte de mieux les former. Sans succès. A renvoyer certaines femmes peu qualifiées à la maison pour élever leurs enfants en leur proposant l'allocation parentale d'éducation dès la naissance du second enfant. Sans effet sur le chômage non plus. Enfin à multiplier les préretraites sous prétexte de rajeunir les effectifs employés

dans certaines industries comme l'automobile et d'embaucher des jeunes. Sans effet décisif ni sur le chômage ni sur l'emploi des jeunes. Puis on a pensé à partager le travail en réduisant le temps de travail. Toutes ces politiques sont fondées sur l'idée fausse que l'emploi serait limité et qu'il conviendrait d'en faire sortir certains pour que d'autres en bénéficient. Cette analyse ne correspond ni à la réalité économique ni aux aspirations des individus. C'est une sortie par le bas qui augmente la charge financière pesant sur les entreprises.

Les autres pays avancés offrent des expériences de sortie par le haut. Ils ont fondé leur politiques sur le fait que le travail n'est pas limité. Que l'offre de travail de la population et la demande d'emploi des entreprises augmentent quand on les stimule, faisant ainsi croître le taux d'activité et réduire le chômage. Les Etats-Unis ont favorisé la création d'activités et d'entreprises nouvelles et multiplié par deux le nombre total de leurs emplois depuis 1975, créant plus de 45 millions de postes de travail. Si nous en avons autant par million d'habitants, nous aurions les cinq millions d'emplois qui nous manquent. En Europe, beaucoup de pays ont réduit la durée individuelle du temps de travail en stimulant la formule du travail à temps partiel. Cette formule augmente l'offre de travail des jeunes, des femmes et des plus âgés et leur permettant de concilier leurs projets personnels ou leur liberté avec un emploi et répond aux désirs de souplesse des entreprises qui y voient une chance de tester un jeune, de profiter des contraintes familiales des femmes et de garder la mémoire de l'entreprise et les compétences de leurs travailleurs âgés, par exemple en les utilisant pour former des jeunes. Une femme sur deux travaille à temps partiel en Suède ou au Royaume-Uni et presque sept sur dix aux Pays-Bas. La Suède, le Danemark, l'Allemagne, la Finlande et la Grande-Bretagne organisent la retraite progressive et plus tardive. Ce sont des sorties du chômage par le haut, qui augmentent le taux d'activité global et réalisent une forme moderne de partage du travail. Le nombre des actifs augmente et la plage d'activité s'allonge dans la vie. On travaille plus tôt et plus tard, mais moins longtemps à certaines périodes de la vie.

Les trois réformes évoquées ci-dessus auraient besoin d'être abordées par une réflexion simultanée sur les besoins des entreprises et sur les aspirations des Français d'aujourd'hui. Les uns et les autres aspirent à plus de souplesse. Chacun pourrait tenir compte des impératifs de l'autre. Dans cette optique, intégration des jeunes, réduction du temps de travail et réforme des retraites sont trois aspects liés de l'organisation des temps de la vie humaine compte tenu des effets du progrès technique et de ceux de la médecine. Le progrès technique permet de travailler moins longtemps et la médecine permet de vivre plus vieux. Mais ces changements n'imposent pas le chômage et la réduction de l'activité à la plage d'âge 25 à 55 ans. Le partage dépend de choix politiques et de négociations dans les entreprises. A la réduction collective du temps de travail qui impose 35 heures à tout le monde sans résorber le chômage ni répondre aux aspirations individuelles, il faut substituer une réduction plus individualisée des temps de travail et un allongement de la plage de vie active. L'idée de travailler de 20 ans à 65 ans, à condition de pouvoir soit décrocher un peu quand on en ressent le besoin soit faire charrette quand le travail se présente, pourrait séduire les Français plus que le menu unique : tous à 35 heures de 25 à 55 ans, rien avant et rien après. Présentées ainsi, les trois réformes auraient plus de chance de leur plaire ainsi qu'à leurs entreprises et moins de risques de susciter leur révolte. Encore faut-il reconstituer le puzzle à leurs yeux.